Nations Unies E/ECA/CM/56/INF/2



# Conseil économique et social

Distr. générale 29 décembre 2023 Français

Original: anglais

Commission économique pour l'Afrique Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique Cinquante-sixième session Victoria Falls (Zimbabwe) (hybride), 4 et 5 mars 2024 Point 4 de l'ordre du jour provisoire\* Tables rondes de haut niveau

> Table ronde 1 : Réforme de l'architecture financière mondiale - Gérer l'intersection de la dette, du climat et du développement en Afrique

# Note conceptuelle

## I. Contexte

- 1. Ces dernières années, de nombreux pays africains ont subi d'importantes perturbations économiques, causées essentiellement par une série sans précédent de chocs mondiaux, notamment la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la guerre entre la Fédération de Russie et l'Ukraine et les changements climatiques. Par conséquent, leur marche vers la réalisation des objectifs de développement durable, énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, est bloquée ou, dans certains cas, s'est même inversée¹. La relance après ces chocs a été lente en raison du rétrécissement de la marge de manœuvre budgétaire des pays africains, de l'épuisement de leurs réserves de change, des coûts élevés du service de la dette et de la très forte volatilité des taux de change. Nombre de ces pays ont rencontré de graves problèmes de liquidités, entraînant un surendettement élevé et une forte instabilité macroéconomique. Les mécanismes traditionnels de règlement du problème de la dette se sont souvent avérés inefficaces face aux répercussions de ces chocs.
- 2. En 2021, en réponse aux chocs mondiaux qui ont sapé les fondements de l'économie mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé une allocation générale de droits de tirage spéciaux (DTS) équivalant à 650 milliards de dollars en vue d'accroître les liquidités dans le monde<sup>2</sup>. Les ministres africains des finances ont salué la décision du FMI, tout en exprimant leurs inquiétudes quant aux inégalités inhérentes à cette l'allocation et en

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> FMI, « Les gouverneurs du FMI approuvent une allocation de droits de tirage spéciaux de 650 milliards de dollars », 2 août 2021. Disponible à l'adresse : <a href="www.imf.org/fre/News/Articles/2021/07/30/pr21235-imf-governors-approve-a-historic-us-650-billion-sdr-allocation-of-special-drawing-rights">www.imf.org/fre/News/Articles/2021/07/30/pr21235-imf-governors-approve-a-historic-us-650-billion-sdr-allocation-of-special-drawing-rights</a>.



<sup>\*</sup> E/ECA/CM/56/1.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> CEA, Rapport économique sur l'Afrique 2023 : Renforcer la résilience de l'Afrique face aux chocs économiques mondiaux. (Addis Abeba, 2023). Disponible à l'adresse <a href="http://repository.uneca.org/bitstream/handle/10855/49992/b12040071.pdf?sequence=1">http://repository.uneca.org/bitstream/handle/10855/49992/b12040071.pdf?sequence=1</a>.

soulignant qu'elle n'offrirait pas la marge de sécurité financière nécessaire aux économies qui en ont le plus besoin<sup>3</sup>.

- 3. Les ministres africains des finances ont également discuté des voies et moyens d'élargir la portée de l'architecture financière mondiale, notamment par la mise en place de mécanismes de financement innovants et durables, d'instruments de réallocation des DTS rétrocédés aux pays à faible revenu et aux pays vulnérables à revenu intermédiaire, et d'améliorations à apporter aux mécanismes de tarification du carbone, conformément à l'Accord de Paris sur les changements climatiques. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) continue de plaider pour une réforme globale de l'architecture financière mondiale, en appelant l'attention sur les coûts d'emprunt particulièrement élevés supportés par les économies africaines et sur le peu de progrès accomplis pour remédier au fardeau écrasant de la dette des pays africains.
- 4. Les répercussions des récents chocs mondiaux ont mis en évidence les vulnérabilités inhérentes au système économique mondial, ainsi que la nécessité d'une coordination et d'une coopération plus étroites au niveau international et d'approches novatrices en vue de relever les défis à cette échelle. Par exemple, les effets dévastateurs des changements climatiques continuent de se faire sentir partout, notamment dans des pays n'ayant qu'une faible part de responsabilité dans l'augmentation des émissions de carbone à l'échelle mondiale. Les récents phénomènes météorologiques extrêmes, notamment la grave sécheresse en Afrique de l'Est, le cyclone au Malawi et les graves inondations en Libye, témoignent de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles en Afrique, le continent qui contribue le moins au réchauffement de la planète.
- 5. En outre, comme indiqué dans un rapport récent de la CEA, des catastrophes naturelles majeures ont accéléré l'accumulation de la dette et provoqué l'instabilité politique et les conflits<sup>4</sup>. Par conséquent, pour l'Afrique, la transition vers une économie à faible émission de carbone n'est pas une option, mais un impératif. L'Afrique peut en outre jouer un rôle important dans la lutte contre le réchauffement de la planète en assurant la protection de vastes zones de forêts tropicales et en facilitant le développement et la diffusion de technologies appuyant la transition vers la production d'énergie verte, notamment celles qui permettent d'exploiter l'important potentiel minéral, solaire, hydroélectrique et géothermique du continent<sup>5</sup>. En prenant des mesures à cette fin, l'Afrique fera en sorte que l'action collective en faveur du climat devienne un bien public mondial consacrant les principes d'équité et d'inclusion.
- 6. Il ressort d'estimations dignes de foi sur les besoins de financement de l'Afrique qu'une somme supplémentaire de 194 milliards de dollars par an<sup>6</sup>, soit environ 14 % du produit intérieur brut (PIB) actuel du continent, est nécessaire pour appuyer sa transition vers une production énergétique durable et la

23-01693

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> CEA, "ECA, African Ministers of Finance and IMF discuss changes needed to global financial architecture to support economic recovery on the continent", 1<sup>er</sup> octobre 2021. Disponible à l'adresse: <a href="https://www.uneca.org/stories/eca%2C-african-ministers-of-finance-and-imf-discuss-changes-needed-to-global-financial">www.uneca.org/stories/eca%2C-african-ministers-of-finance-and-imf-discuss-changes-needed-to-global-financial</a>.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> CEA, Rapport économique sur l'Afrique 2023.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> CEA, « Lors de Unstoppable Africa, Antonio Pedro fait pression pour l'industrialisation et la transition énergétique grâce aux minéraux essentiels critiques », 22 septembre 2023 Disponible à l'adresse : www.uneca.org/stories/at-unstoppable-africa% 2C-antonio-pedro-makes-strong-push-for-industrializationand-energy.

Gommission de l'Union africaine et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Dynamiques du développement en Afrique 2023 : Investir dans le développement durable (Paris, 2023). Disponible à l'adresse : <a href="https://au.int/sites/default/files/documents/42988-doc-ADD2023-1.pdf">https://au.int/sites/default/files/documents/42988-doc-ADD2023-1.pdf</a>. Financial Sector Deepening Africa, "Current levels of climate finance in Africa falling drastically short of needs", 30 juin 2022. Disponible à l'adresse: <a href="fsdafrica.org/news/current-levels-of-climate-finance-in-africa-falling-drastically-short-of-needs/">https://au.int/sites/default/files/documents/42988-doc-ADD2023-1.pdf</a>. Financial Sector Deepening Africa, "Current levels of climate finance in Africa falling drastically-short-of-needs/".

réalisation des objectifs de développement durable (ODD). La mobilisation de ces ressources pourrait toutefois s'avérer difficile en l'absence de réformes profondes de l'architecture financière mondiale actuelle qui, comme le souligne l'Organisation des Nations Unies, « n'a pas réussi à soutenir la mobilisation d'un financement stable, pérenne et à grande échelle pour les investissements qu'il importe de consacrer à la lutte contre la crise climatique et à la réalisation des objectifs de développement durable au service des huit milliards de personnes que compte la planète. Elle souffre d'inégalités, de lacunes et d'inefficacités profondément enracinées »<sup>7</sup>.

7. Le plaidoyer en faveur d'une réforme financière mondiale a gagné en intensité au cours des dernières années, parallèlement à l'augmentation du nombre de pays africains en situation de surendettement ou courant le risque de l'être<sup>8</sup>. La CEA estime que les coûts du service de la dette des pays africains dépassent aujourd'hui 10 % de leur PIB en moyenne, soit près du double des dépenses moyennes qu'ils consacrent à la prestation de services de santé publique<sup>9</sup>. En raison du rétrécissement de leur marge de manœuvre budgétaire, de nombreux pays africains ont dû procéder à des réductions considérables de leurs dépenses, notamment en matière de développement des infrastructures, d'éducation et de création d'emplois. Ce qui ne traduit pas l'insolvabilité des gouvernements concernés, mais plutôt la persistance de problèmes temporaires de liquidités auxquels ils doivent faire face, résultant essentiellement de chocs économiques que l'architecture financière mondiale actuelle ne permet pas de surmonter efficacement.

# II. Objectif

- 8. Au cours de cette table ronde, les intervenants s'attacheront à formuler un ensemble de recommandations et de messages clairs quant à la manière de renforcer l'architecture financière mondiale et de l'adapter à l'objectif visé, en tenant compte des résultats des sessions précédentes de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, de la nécessité de promouvoir l'inclusion, l'équité et la transparence, ainsi que des objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pour ce faire, ils s'efforceront de répondre aux questions suivantes :
- (a) Quelles sont les principales lacunes que présente l'architecture financière mondiale actuelle en ce qui concerne les pays africains ?
- (b) Quelles sont les réformes et les stratégies nécessaires pour surmonter la crise de la dette que l'Afrique connaît actuellement et ajuster les coûts d'emprunt en fonction des fondamentaux économiques des pays du continent ?
- (c) Quels sont les instruments et les mécanismes institutionnels requis pour mobiliser les ressources nécessaires à une transition juste et durable ?
  - (d) Comment renforcer la gouvernance financière mondiale ?
- (e) Quel rôle les pays africains peuvent-ils jouer dans le plaidoyer pour la réforme de l'architecture financière mondiale et comment la CEA et d'autres organisations régionales, notamment l'Union africaine, la Banque africaine de développement et la Banque africaine d'import-export, peuvent-

23-01693

\_

Nations Unies, « Reformes de l'architecture financière internationale », Notre programme commun Note d'orientation No.6 (New York, 2023). Disponible à l'adresse: <a href="www.sdgs.un.org/sites/default/files/2023-08/our-common-agenda-policy-brief-international-finance-architecture-fr.pdf">www.sdgs.un.org/sites/default/files/2023-08/our-common-agenda-policy-brief-international-finance-architecture-fr.pdf</a>.

<sup>8</sup> La liste des pays en situation de surendettement ou courant le risque de l'être au 30 novembre 2023 est disponible à l'adresse : www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/dsalist.pdf.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Hanan Morsy, « Réformer l'architecture mondiale de la dette », 4 juillet 2023. Disponible à l'adresse : www.uneca.org/stories/reforming-the-global-debt-architecture.

elles tirer le meilleur parti de leur pouvoir de mobilisation pour accélérer ce processus ?

## III. Public cible

- 9. Cette table ronde devrait susciter le débat sur les questions relatives à la réforme de l'architecture financière mondiale au sein d'un large éventail de parties prenantes, notamment :
  - (a) les responsables gouvernementaux ;
  - (b) la CEA et les partenaires ;
  - (c) les représentants des organisations de la société civile ; et
  - (d) les acteurs du secteur privé.

# IV. Points focaux

10. Les points focaux suivants se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions et vous apporter de plus amples informations au sujet de la table ronde :

#### Point focal principal:

Hanan Morsy

Secrétaire exécutive adjointe chargée des programmes et Économiste en chef de la CEA

(Courriel: hanan.morsy@un.org)

#### Point focal technique:

Deka Moussa Ragueh

Spécialiste de la gestion des programmes (hors classe), CEA

(Courriel: <u>deka.moussaragueh@un.org</u>)

**4/4** 23-01693